

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2023 - (N° 480)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 43

présenté par

Mme Dalloz, Mme Duby-Muller, M. Forissier, M. Cinieri, M. Hetzel, M. Viry et M. Dumont

ARTICLE 35

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.